

Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, sur "la politique de mobilité: la Belgique championne des embouteillages" (n° P1100)

Kattrin Jadin (MR):

Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, nous sommes champions! Une étude américaine le démontre. Loin devant New York, Londres ou Paris, la Belgique est la championne des embouteillages. En moyenne, le Belge passe 71 heures dans les embouteillages sur nos routes. Que ce soit à Bruxelles, à Anvers, à Liège, à Charleroi ou encore à Gand, ce constat est le même.

Monsieur le secrétaire d'État, il est temps de "déboucher" tout cela et de mettre en place le plus rapidement possible une concertation étroite sur le sujet avec vos collègues des Régions, en vue de résorber ce fléau.

Nous pouvons déjà vous faire part de nos remèdes. Il s'agit évidemment d'investir dans nos réseaux, y compris dans notre réseau ferré.

Monsieur le secrétaire d'État, comptez-vous convoquer vos collègues des Régions assez rapidement pour faire des propositions cohérentes et concrètes pour l'ensemble du pays?

Melchior Wathelet, secrétaire d'État:

Monsieur le président, madame Jadin, je peux répondre assez rapidement à vos directives, étant donné qu'il s'agit là de compétences plutôt régionales que fédérales. D'un point de vue fédéral, nous pouvons effectivement prendre un certain nombre d'initiatives. Je peux, par exemple, me réjouir de l'inauguration du projet Diabolo voici quelques jours pour désengorger l'entrée de Bruxelles.

C'est aussi l'opportunité que j'ai pu saisir directement à mon entrée en fonction de relancer l'entièreté du projet RER. Si un projet peut contribuer à fluidifier le trafic et à promouvoir le trafic ferroviaire plutôt que routier, c'est bien le projet RER. Nous avons donc à nouveau signé la convention avec Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, mais également avec les trois ministres régionaux de la Mobilité. Pour avancer, nous devons multiplier ces initiatives où l'on collabore. Il s'agit de fédérer les bonnes initiatives en termes de mobilité, sans laisser croire qu'une solution miracle existe.

Ce matin, des débats ont eu lieu et j'espère que, cet après-midi, le vote interviendra au Sénat sur la communauté métropolitaine, qui est cet endroit aux alentours de Bruxelles où l'ensemble des communes de l'ancien Brabant sont amenées à se rencontrer. C'est un des éléments principaux pointés sur la question de la mobilité car c'est à cet endroit que les embouteillages sont les plus présents. Toutefois, la mobilité dépasse évidemment le territoire régional de chacune de nos Régions. Il faut dès lors avoir cette logique de mobilité entre les différentes Régions mais aussi les différentes communes sur ce territoire de la communauté métropolitaine. C'est ce type d'initiative qui doit être développée pour améliorer et mieux harmoniser nos politiques en matière de mobilité, quel que soit le niveau de pouvoir.

Kattrin Jadin (MR):

Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse.

Les pistes qui ont été lancées sont effectivement intéressantes. Comme je l'évoquais dans ma question, il n'y a pas que Bruxelles à être concernée; d'autres grandes villes de notre pays le sont également. À partir de ce constat, il faudra envisager des solutions un peu plus globales.

En tout cas, je constate avec satisfaction, monsieur le secrétaire d'État, votre volonté de tout mettre en œuvre pour pallier ce fléau le plus rapidement possible.